EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 60

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS LE CADRE DU SERVICE MUNICIPAL D'ACCUEIL POSTSCOLAIRE (SMAP)

Association Lee Voirien **2 000 €**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'association propose d'effectuer des ateliers théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans les écoles élémentaires clermontoises, notamment des quartiers Nord de la Ville (Ecoles Philippe Arbos et Romain Rolland). Cette association possède une réelle expérience dans l'animation d'ateliers de théâtre pour enfants et a déjà travaillé notamment avec des enfants en situation de handicap.

L'association propose trois ateliers hebdomadaires correspondant aux critères du SMAP (gratuité, taux d'encadrement de 1 pour 18 maximum, activités au sein de l'école) dont le coût de mise en œuvre est de 25 € de l'heure.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de 2 000 € à cette association pour effectuer trois ateliers hebdomadaires jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Compagnie du Halo **2 700 €**

Il s'agit d'une compagnie professionnelle de théâtre dont le directeur, Christophe Hurelle, enseigne au Conservatoire Emmanuel Chabrier aux cotés de Pascale Siméon. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la compagnie propose des ateliers de théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans les écoles clermontoises.

L'association propose trois ateliers hebdomadaires correspondant aux critères du SMAP (gratuité, taux d'encadrement de 1 pour 18 maximum, activités au sein de l'école) dont le coût de mise en œuvre est de 33 € de l'heure.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de 2 700 € à cette association pour effectuer ces trois ateliers hebdomadaires jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 décembre 2013

Le Maire,

Serge GODARD